

COMPTE-RENDU N° 6/16
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS
SEANCE DU LUNDI 11 JUILLET 2016 à 20H30

Présents : FUMEY, BUSSIERE, VACELET, GINDRE, MIGER, LANOY (Proc.), RICHARD, SEIGNEZ, CHEVALIER, VALCHER, GIET, PAILLARD, DRUET

Excusés : FRATER (Proc. à LANOY), PINGON

Secrétaire séance : BUSSIERE P.

Prochaine séance du conseil municipal : Mardi 13 septembre 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 07 juin 2016 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

I COMPTES RENDUS DELEGATIONS

- **SICTOM** : Assemblée générale du 29 juin 2016 : Compte rendu par Mme BUSSIERE : Approbation du compte rendu du conseil syndical du 30 mars 2016 ; Approbation des marchés publics ; adhésion au centre de gestion du Jura avec une convention de mise à disposition du personnel ; Rapport annuel 2015 ; conteneurs enterrés Avenue Maréchal Juin à Dole.
- **Conseil d'école** : Compte rendu par Jocelyne VACELET : Pour la rentrée 2016/2017, l'effectif prévu est de 97 élèves, le démontage des lits pour nettoyer les toiles sera effectué par l'employé communal de Baverans, toutes les demandes sollicitées par les instituteurs ont été réalisées sur le budget du SIVOS.
- **Inauguration des locaux de l'épicerie sociale et de la banque alimentaire** : Mme BUSSIERE a représenté la commune. Ces locaux se situent dans l'ancien Lidl vers Casino à Dole.
- **Mission Locale** : suite à la démission de M. GAGNOUX, Mme BUSSIERE a été élue Présidente.
- **Compte rendu réunion Jura service par Mme BUSSIERE** : Jura service est une association de prestation de services aux particuliers qui emploie entre autres les demandeurs d'emploi afin de compléter leur chômage, des minimas sociaux, etc...). Le chiffre d'affaire est en hausse. Jura service est satisfait du bilan.
- **Réunion Les 30 clochers par Mme BUSSIERE** : Cette manifestation aura lieu le dimanche 4 septembre 2016 avec 6 circuits (3 circuits pédestres et 3 circuits VTT). Un circuit passe sur la commune de Brevans de l'Aquaparc au bowling. Des flyers sont disponibles en mairie.
- **ATELIERS PLUi** : Elaboration son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ainsi que la révision du Programme Local de l'Habitat (PLH), le Grand Dole a invité les élus des communes aux sessions d'ateliers sur les thèmes suivants : Polarités et déplacements – Milieux naturels, ressources et risques – Développement économique – Paysage, patrimoine et urbanisme. Le maire insiste sur le fait qu'il souhaite qu'un ou 2 représentants soient présents à chaque réunion sur le PLUi pour défendre et gérer notre territoire. Le Grand Dole suggère que l'entrée de Dole côté Brevans soit préservée.
- **ATELIERS PAYS DOLOIS** : dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial, le pays dolois souhaite intégrer les élus et les acteurs du territoire dans la démarche pour répondre aux enjeux du changement climatique à l'échelle locale. M. GINDRE a participé à deux ateliers sur l'agriculture, la forêt et l'alimentation.
- **Tirage au sort des jurés d'assises** : M. PILLET a été désigné pour figurer à la liste préparatoire de la liste annuelle des jurés d'assises.
- **Conseil communautaire du 23 juin 2016** :
 - Projet d'extension du périmètre du Grand Dole : Avis favorable sur cette évolution de périmètre qui fera passer ainsi le grand dole à 47 communes pour 53 153 habitants.
 - Demande de révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur du secteur sauvegardé de la ville de Dole
 - Projet de construction d'un centre aquatique et sportif à Barberousse
 - Rapport annuel d'activités de la commission consultative des services publics locaux année 2015
 - Rapport annuel d'activités de la Lyonnaise des eaux et la Sogedo – Délégation Service Public SPANC
 - Rapport sur le prix et la qualité du service de la délégation service public SPANC année 2015
 - Rapport annuel d'activités 2015 de la société Blue Green – Délégation service public Golf
 - Avenant de prolongation des marchés de services de télécommunication
 - Bilan du contrat de ville 2015
 - Changement de collectivité de rattachement de Dole du Jura Habitat
 - Avenant au contrat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse relatif au développement d'opérations concourant aux objectifs du SDAGE
 - Etude sur le transfert des compétences Eau et Assainissement – Demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau
 - Convention de co-maîtrise d'ouvrage concernant la réalisation d'aménagement d'arrêts de bus accessibles
 - Etude de réhabilitation du Foyer Saint Jean
 - Ouverture de crédits pour l'aménagement du site Idéal Standard

II] TRAVAUX AVENUE EISENHOWER : Examen du projet – Demande de subvention – Demande d'autorisation de commencer les travaux :

Le Maire présente le projet de travaux de captage des eaux pluviales en aval de l'entrée du parc pour les envoyer dans le fossé à droite après le lotissement. Une option est mise sur un chemin partagé entre le Parc et le bowling qui dépendra du montant des travaux. Le Maire propose de valider l'avant-projet définitif présenté par le SIDEC (phase 1) dans le cadre d'une mise à disposition de services estimée à 84 000 €HT. Le conseil municipal approuve l'avant-projet définitif, demande au SIDEC de lancer le dossier de consultation aux entreprises, sollicite auprès du Département une subvention dans le cadre de la nouvelle politique départementale d'aide aux communes votée récemment et demande l'autorisation de commencer les travaux. En deuxième phase, les travaux d'aménagement des abords suivront. Délibération votée à l'unanimité.

III] TAXE AMENAGEMENT

La taxe aménagement remplace l'ancienne TLE (Taxe Locale d'Equipeement) ainsi que la taxe de raccordement à l'égout. Le conseil municipal de Brevans a fixé en date du 23 octobre 2012 cette nouvelle taxe au taux de 2.5 %. La possibilité d'augmenter cette taxe était à l'étude. Après plusieurs calculs sur différentes surfaces d'habitation, le maire propose de conserver ce taux. Il n'y aura donc pas d'augmentation de la Taxe d'Aménagement.

IV] SIDEC : Adhésion au groupement de commandes gaz Electricité :

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'électricité et le gaz et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- **Taxe assainissement** : un habitant demande à la commune de supprimer sa taxe d'assainissement sur un compteur d'eau servant uniquement pour son cheval. Le Maire, avant de prendre la décision, demandera à cette personne de lui indiquer si son compteur est à l'intérieur du bâtiment ou à l'extérieur.
- **Appel aux dons inondations Ile de France** : le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

- Mise à disposition salle polyvalente : une nouvelle association communale « La Bienveillance » déclarée en juin 2016 demande la possibilité d'obtenir la salle polyvalente pour effectuer son activité le Yoga du Rire, proposée à la population brevannaise et extérieure. La salle polyvalente étant déjà bien retenue entre l'école, centre de loisirs, location aux particuliers le wk, etc..., le conseil municipal lui donne un accord de principe pour mettre à disposition la salle des associations pour lui permettre d'animer son activité prévue soit le mercredi ou le jeudi soir. Le maire propose une réflexion sur l'utilisation de la salle polyvalente aux associations communales et d'établir un règlement. Dossier à suivre.
- Rapport annuel SYDOM 2015 : Le maire présente le rapport du SYDOM qui est consultable en mairie.
- Appellation du chemin rural qui dessert deux maisons Allée du Bois à Brevans : M. GINDRE propose que ce chemin réalisé dernièrement en enrobé soit nommé « Impasse de l'Allée du bois ». Un cédez le passage a été installé depuis la réfection de ce chemin sur demande des services des routes du Conseil Départemental. Le conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire. Délibération votée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Remerciements du souvenir français, les PEP39 et l'amicale des donneurs de sang de Dole et sa région pour la subvention versée en 2016.
- Loi El Khomri : le Maire informe les conseillers qu'un appel aux élus est lancé pour apporter leur solidarité envers les concitoyens qui ont besoin d'aide. Chacun se déterminera.
- Promenade de la Paix en Normandie : le maire informe que la ville d'Ouistreham Riva-Bella veut promouvoir la réalisation d'une « promenade de la paix » en sollicitant des aides pour la création de ce projet. Aucune suite ne sera donnée à cette demande.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- Mme BUSSIÈRE demande si le bilan sur les économies d'éclairage public a été effectué. Le maire informe que les factures viennent d'arriver en mairie et que ce bilan sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil municipal.
- Mme DRUET demande si la mairie a connaissance de l'identité du propriétaire de la voiture stationnée en permanence sur le parking grande rue. La gendarmerie a déjà été contactée à ce sujet. Le Maire recontactera la gendarmerie.
- Mme BUSSIÈRE rappelle que la cérémonie au bois des rupes aura lieu le samedi 3 septembre 2016 et demande que des personnes soient disponibles pour préparer le vin d'honneur avant et après cette cérémonie.
- M. GINDRE récapitule les travaux en cours : le socle pour l'installation du mât pour la cérémonie du bois des Rupes par l'ANACR a été effectué. La table extérieure vers l'école, à la demande de l'instituteur de Brevans, a été installée. La réfection du chemin de l'allée du bois ainsi que le chemin des Topes ont été réalisés en enrobés. La réfection du chemin de la prairie d'assaut a été reportée à plusieurs reprises suite aux inondations. Une première tranche de travaux a été exécutée. Les finitions seront réalisées fin juillet 2016.
- M. GINDRE demande qu'on interpelle la VNF afin qu'il procède à un élagage le long du canal. Le maire rédigera un courrier dans ce sens.
- Mme BUSSIÈRE informe que la SNCF a élagué un arbre qui était prêt à tomber sur un container sur la ligne rue du château d'eau.
- M. GINDRE informe que la SNCF procédera prochainement à l'élagage des arbres le long de la ligne « Aux Bourguignons » suite à la demande de certains riverains.